

Service civique

18-25 ans (jusqu'à 30 ans pour jeune en situation de handicap)

600,94€ net par mois

6 à 10 mois maximum

au moins 30 heures par semaine (ASP : Agence de service de paiement)

engagement possible avec poursuite d'études ou emploi à temps partiel (mais pas d'autres services civiques)

2 formations :

- formation théorique civique et citoyenne
- formation pratique PSC1 (premiers secours) sauf si déjà titulaire du PSC1

Actions au quotidien :

- participer à l'accueil du matin
- faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires
- contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école
- accompagner une sortie scolaire
- aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation
- assister les enseignants pendant les temps de classe
- accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité
- gérer les bibliothèques
- élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves à des opérations, prix ou concours, aux journées ou semaines dédiées (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, semaine de l'engagement), commémorations...
- accompagner les équipes pédagogiques dans l'organisation et la mise en œuvre des dispositifs « Savoir rouler à vélo » et « Aisance aquatique ».

Besoins liés aux activités :

Dynamisme

Prise d'initiatives

Communication (dialogue, écoute, discrétion ...)